

adopté

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet
3000, boulevard Hochelaga, Québec, QC G1V 3Y4
Séance du 10 décembre 2024 à 15 h
Local D-103

Sont présents : Monsieur Benoit David Baillargeon, élève
Madame Gabrielle Bergeron, conseillère mobilité internationale QMA
Monsieur Jean-François Bernard, conseiller pédagogique
Madame Nadia Boudreault, enseignante
Madame Frédérique Brochu, enseignante
Madame Sylvie Daigle, enseignante
Madame Éliane Nadeau, soutien administratif
Monsieur Sébastien Simard, directeur

Est invité : Monsieur Patrick Vézina, directeur adjoint

Sont absents : Madame Julie Bouffard, gestionnaire Option travail
Madame Véronique Cevey, élève
Madame Véronique Léonard, élève

Secrétaire : Madame Eliane Nadeau

1. Ouverture de la séance

1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

En l'absence de madame Julie Bouffard, présidente, madame Gabrielle Bergeron, vice-présidente animera la séance. Elle constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Madame Gabrielle Bergeron présente l'ordre du jour. Madame Nadia Boudreault demande d'ajouter un point pour l'ajout d'un cahier d'exercices en comptabilité. Le point d'approbation 3.1 est ajouté.

CE-24-12-10-01

Il est proposé par monsieur Jean-François Bernard et résolu d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié.

1.3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2024

Correction : ajout de madame Frédérique Brochu dans les personnes présentes.

CE-24-12-10-02

Il est proposé par madame Nadia Boudreault et résolu d'adopter à l'unanimité le procès-verbal du 22 octobre 2024 tel que modifié.

et le fait de se sentir bien dans le centre n'étaient pas assez clairs, on les a revues en 2023. Le constat dégagé démontre une augmentation positive des résultats relatifs au bien-être dans le centre.

CE-24-12-10-04

Il est proposé par monsieur Benoit David Baillargeon et résolu d'adopter à l'unanimité le plan de lutte 2024-2025 tel que proposé.

4.2 Modalités en cas de fermeture des activités du Centre de services scolaire des Découvreurs

Monsieur Sébastien Simard propose que les modalités restent les mêmes que l'an dernier, soit la fermeture pour tous les élèves en présentiel ainsi que ceux en ligne en comptabilité. Pour les élèves en ligne en secrétariat, secrétariat juridique et anglais c'est une journée de cours normal.

CE-24-12-10-04

Il est proposé par madame Sylvie Daigle et résolu de reconduire l'adoption à l'unanimité des modalités en cas de fermeture telles que présentées.

5. Informations

5.1 Refonte du Site Web du CFPMR, implication du conseil d'établissement

Monsieur Sébastien Simard mentionne qu'on revoit présentement le site Web et le logo du CFPMR en parallèle, nous sommes en appel d'offres Il présente le cahier des charges. La maquette devrait être prête pour début février. Les enjeux principaux étant l'adaptation du site aux appareils mobiles et éliminer la difficulté avec WordPress. Monsieur Sébastien Simard demande aux membres d'apporter leurs idées et commentaires s'ils le désirent.

5.2 Proposition de changer l'image de marque du CFP Marie-Rollet

Tel que mentionné au point 5.1, nous sommes en appel d'offres pour un nouveau logo.

5.3 Portraits des admissions et des inscriptions

Monsieur Sébastien Simard présente la photo en date de la dernière entrée du 18 novembre dernier avec 466 élèves. Il y a moins d'admissions dans certains programmes en raison des places disponibles, c'est une excellente situation. On est en réflexion pour changer la vocation d'une classe de secrétariat en hybride. Il commente les autres données du portrait de la clientèle.

5.4 Processus de consultation des élèves : proposition pour cette année

Monsieur Sébastien Simard explique qu'en lien avec le plan de lutte et le projet éducatif, un sondage touchant plusieurs points de satisfaction a été effectué l'an passé au printemps. Il mentionne que chaque année, le CE se doit de sonder les élèves sur un sujet et/ou un enjeu de son choix.

Monsieur Jean-François Bernard ajoute que nous avons intérêt à garder les mêmes questions, pour entretenir un suivi afin d'être capables de mesurer l'évolution de ces éléments. Il demande aux membres si le CE se questionne sur un enjeu en particulier qu'il aimerait jumeler au sondage actuel.